

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 18 juin 1848](#)

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 18 juin 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamiliestère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[18 juin 1848](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin informe Oudin-Leclère qu'il a obtenu les déclarations des personnes citées dans le rapport d'expertise ; il lui rappelle que les pièces de son procès sont restées à Paris à cause de la révolution, qu'il a demandé vainement qu'on lui renvoie et qu'il ne pourra se rendre à Paris

qu'au début de juillet pour rentrer le 14 de ce mois.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Événements cités [Révolution française de 1848 \(22-25 février 1848, Paris\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Droit/Justice

Biographie Avocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (197)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1844
Ruin
14
mauvais

197

Monsieur Guiseille

si le d^{eu}x Emoud refuse de payer il ne
peut se refuser a payer dans les cas ou il
voudrait a pretendre que le compte que je lui
presente nest pas juste vuilley done lobliger a
terminer.

jai sur le 6 aout la somme de la 2^e voisie
de fr 102.50 et le montant de celle de la 1^{re}
de fr 49. ensemble
fr 151.50

ag
vuilley presumer M^{on} a se verser quelle
ait a ~~me~~ payer pour la fin de ce mois
la somme de fr 102.50 montant de l'effat
a inclus - je me l'adresse pour paye au
boquiston

Corse

14

Monsieur Vissac Guiseille

comme vous me le demandez par votre
lettre je vous retourne l'usage de la
supplément que m'aurait adressé M^{on} l'obli-
geant vuilley sans retard me mettre en bonne règle
a son egard et faite tous vos efforts pour
me debarrasser des frais il serait bien factueux pour
M^{on} l'obli-geant si ne pouvait succeder pour une
telle affaire

Vendin

14

jai bien l'honneur de se saluer
Monsieur (ouin)

je vous ai écrit dans le temps que j'avais
obtenue toutes les observations que j'avais demandés
aux personnes etes des le rapport des experts sans savoir
que la revolution a été cause que toutes mes pièces
sont restés a Paris je les ai redemandés plusieurs
fois et je n'ai encore pu rien obtenir je ne pourrai
aller a Paris que dans les premiers jours de juillet
je serai de retour pour le 14. si je ne puis compter
sur ce délai vuilley me l'excuser
ag